

Service Prévention et Action Sociale

Pour toute demande d'information générale
N° unique CRPCEN / CSN - Comité Mixte :
■ Tél. 01 44 90 20 12

Pour toute information sur les demandes en
cours, Centre de la Relation Clients de la
CRPCEN :

■ Tél. 01 44 90 13 33

■ Via [votre espace sécurisé](#) accessible
sur notre site internet www.crpcen.fr

AIDE SOCIALE 2025

Renouvellement simplifié d'aide ménagère
pour les personnes âgées
de plus de 70 ans



Renseignements sur le demandeur (obligatoire)

N° de sécurité sociale

N° d'allocataire CAF

Madame Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Adresse N° Voie

Code postal Ville

Téléphone (obligatoire) / / / / Portable / / /

Situation familiale

Célibataire Marié(e) / Pacsé(e) / Concubin(e) Divorcé(e) / Séparé(e) Veuf(ve) Depuis le / /

Identité du conjoint(e) ou du partenaire

Nom et prénom (en capitales)

Date de naissance / / Profession

Pour les non-salariés, précisez le domaine d'activité

Renseignements sur le correspondant (si le dossier est suivi par une autre personne que l'assuré)

Madame Monsieur

Nom et prénom (en capitales)

Adresse ou coordonnées de l'organisme N° Voie

Code postal Ville

Téléphone (obligatoire) / / / / Portable / / /

Lien avec l'assuré

Je certifie que toutes les déclarations figurant sur cette demande sont sincères
et véritables. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses
déclarations (articles 441-1, 441-6 et 441-7 du Code Pénal).

Fait à _____ Le / /

Signature



Toute personne qui se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration en vue d'obtenir ou de faire obtenir des
avantages est passible d'amende et ou d'emprisonnement (articles 313-1 et 313-3, 441-1, 441-6 et 441-7 du code pénal). En outre l'inexactitude, le caractère
incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation dans le but d'obtenir ou de faire obtenir des prestations qui ne sont
pas dues, peut faire l'objet de pénalités financières (article L. 114-17-1 du code de la Sécurité Sociale). Conformément au règlement général sur la protection
des données 2016/679 et la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier.

Responsable de traitement	La CRPCEN représentée par son directeur, monsieur Olivier MANIETTE
Coordonnées du DPO	CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08
Objet du traitement de données	<ul style="list-style-type: none"> ■ Finalité(s) : Le présent traitement a pour finalité la mise en œuvre des prestations extralégales à la CRPCEN ■ Base juridique : <ul style="list-style-type: none"> - Loi du 12 juillet 1937 instituant une caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires - Décret n° 90-1 215 du 20 décembre 1990.
Destinataires des données	Agents habilités de la Caisse
Durée de conservation des données	33 mois
Existence d'une prise de décision automatisée	NON
Sécurité	Politique des systèmes d'information de la CRPCEN - Référentiel général de sécurité créé par l'ordonnance du 8 décembre 2005
Vos droits sur les données vous concernant	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vous disposez pour ces traitements d'un droit : <ul style="list-style-type: none"> - d'accès ; - de rectification ; - et d'opposition. Ils s'exercent auprès du directeur de la CRPCEN, par courrier à l'adresse suivante : CRPCEN - à l'attention du DPO - 5 bis rue de Madrid - 75395 PARIS CEDEX 08 ■ Réclamation auprès de la CNIL en cas d'insatisfaction suite à la réponse de la Caisse à adresser à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07